

CDD non renouvelés à la Métropole : les agents manifestent, l'opposition s'engouffre dans la brèche

Deux cent six CDD non renouvelés, « c'est du jamais-vu » et « le résultat d'une gestion qui manque manifestement de rigueur et de prudence », a taclé l'élu d'opposition Nicole Sibeud, ce lundi, lors du conseil métropolitain.

« Des postes ou des primes »

La Métropole met en avant une baisse des DMTO (Droits de mutation à titres onéreux) pour expliquer la dégradation de sa situation financière et sa décision de revoir sa copie sur sa politique de l'emploi. « Vous avez laissé déraper les dépenses de fonctionnement en ouvrant de façon inconsidérée la vanne des recrutements » a accusé Nicole Sibeud.

Réunis devant le siège de la

Métropole ce lundi, plus de 200 agents se sont fait entendre. « Des postes ou des primes » : plusieurs syndicats ont l'impression d'être confrontés à une « forme de chantage ».

« On veut une Métropole qui va de l'avant ou une Métropole qui recule et où on travaille comme des canards boîteux parce qu'il nous manque du personnel ? Les agents ont du travail à ne plus savoir qu'en faire. Il faut se mettre à une table et discuter », réagit Launes Kaddour, secrétaire général Sud Métropole.

« On a demandé la liste des postes supprimés et que les gens soient réintégrés. Pour le moment, on n'a rien. Ils disent qu'ils vont recréer 160 postes, mais ce ne sont sans



RHOIT - VI

Plus de 200 agents se sont rassemblés devant le siège de la Métropole ce 24 juin avant le conseil. Photo Anne-Laure Wynar

doute pas les mêmes », souligne Simon Davias secrétaire de section CFDT de la Métropole de Lyon, qui se demande quelles priorités ont été fixées par la collectivité. Vice-présidente chargée des

ressources humaines, Zémorda Khelifi a assuré que la collectivité ne veut pas supprimer de postes pérennes, mais bien « effectuer un travail d'analyse de la situation et de priorisation » afin

de préserver ses « capacités d'action y compris pour permettre la mise en œuvre d'un protocole d'accord sur des mesures en faveur du personnel. »

• A.-L. W